

AFFAIRE N° 11 - Approbation d'une dépense d'un montant de 1495. F. CFA. effectuée en 1963, pour des travaux de réparation de l'ambulance Volkswagen N° 67-GB-974.

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander d'approuver la dépense de 1495. F. pour la réparation de la voiture-ambulance Volkswagen N° 67-GB-974 en 1963.

L'imputation sera faite sur les crédits de l'article 309 de l'exercice 1963. "

Approuvé
Jeus, le 7 Avril 1964
P/ de l'adjet
secrétaire général
M. J. Cluchaud

Adopté à l'unanimité.